

Comité de quartier du Colombier du jeudi 21 novembre 2013

Habitants présents : Madame Coueignas
: Messieurs Cardinaud, Harnieh, Laforest, Ducrocq, Roques

Elus présents : Mesdames Dussous, Sautreau, Gaultier
: Messieurs A. de Bourrousse, Doll, Millot, Martin, Valentin élu
responsable du comité de quartier du Colombier.

M. Ducrocq, représentant des habitants du Colombier.

I. Introduction

M. Doll rappelle que cette réunion n'est pas une réunion politique, mais que l'objet de celle-ci est d'évoquer les problèmes des quartiers afin de pouvoir les analyser et, dans la plupart des cas, de les résoudre.

Il donne la parole à M. Valentin pour le déroulement de l'ordre du jour.

M. Valentin, élu responsable du comité du Printemps, remercie tous les habitants présents à cette réunion. Il précise que selon la nature des questions, elles seront soit traitées immédiatement, soit étudiées afin d'y apporter des réponses rapides.

Il précise que, comme un conseil municipal, la réunion est enregistrée et que pour plus de clarté, et afin d'établir un compte-rendu fidèle, les questions doivent être posées à l'aide du micro.

M. Roques demande que soit organisé un comité de quartier spécial Colombier, il trouve que, à part quelques similitudes, les problèmes ne sont pas les mêmes que ceux du Printemps.

Mme Sautreau répond que la ville envisagera cette possibilité pour les prochaines sessions en 2014.

II. Ordre du jour :

- La sécurité
- La voirie
- L'environnement
- Les questions diverses

La sécurité

➤ Cambriolages :

M. Ducrocq évoque la nouvelle vague de cambriolages dans le quartier.

M. Millot précise que bien que la Police municipale et Nationale effectuent de nombreuses rondes, l'approche des fêtes de fin d'année est une période propice à l'augmentation des cambriolages. Il appelle à la vigilance et recommande aux carrillons de faire le 17 pour signaler des allées et venues qui paraissent suspects (article dans Carrières-Mag).

➤ Opérations voisins vigilances :

M. Laforest s'étonne que l'initiative "voisins vigilants" ne soit étendue sur toute la ville.

M. Millot répond que cette initiative est privée et existe uniquement dans la rue V. Hugo. Les habitants de ce quartier s'organisent entre eux, en cas d'absence ou de vacances, pour surveiller la propriété des voisins.

M.A. Dussous se porte volontaire pour organiser la mise en place de "Voisins vigilants" dans le quartier du Colombier, elle y réside depuis bientôt un an. **Voisins vigilants.org**

M. Millot en profite pour annoncer l'installation, dans deux à trois mois de dix caméras de vidéo-protection dans la ville. Elles permettront d'assurer la sécurité et la surveillance du patrimoine communal et des espaces publics.

➤ Sécurité des vélos :

Après plusieurs signalements à la ville de la présence de nombreux vélos sans lumière autour du collège et suite à la demande des associations de parents d'élèves, la ville a organisé, via le service de la police municipale, le contrôle des éléments de sécurité sur les vélos des collégiens.

A la suite de certaines incompréhensions de parents, ces contrôles ont été abandonnés.

Un article sera publié sur le site afin de sensibiliser les parents sur le bon éclairage des vélos de leurs enfants. [Article publié depuis le 22/11/2013].

Voiries

➤ Rue du Progrès :

M. Ducrocq trouve que la piste cyclable à contre sens rue du progrès n'est pas sans danger.

M. Millot explique que ces pistes cyclables à contre sens sont une volonté nationale. La ville est surveillée de près par les associations de cyclistes pour faire respecter cette loi.

Les vélos sont prioritaires, en cas de justesse, pour se croiser. La rue du Progrès est neuve et toutes les normes ont été respectées.

➤ Rues du Progrès – Beauséjour :

Le trottoir abîmé lors de l'agrandissement de la maison, au coin de la rue du progrès et Beauséjour, n'est toujours pas réparé. Les habitants sont obligés de descendre sur la chaussée pour ne pas marcher dans la boue les jours de pluie.

Une relance a été adressée au propriétaire.

➤ Rue du Progrès – Sens unique :

Depuis le passage en sens unique de la rue du progrès, la circulation s'est accrue rue du Colombier et de la Pâture, la chaussée est très abîmée sur 200m, et de nombreux trous se sont formés. La vitesse sur cette portion est aussi très élevée. Est-ce que des coussins berlinois pourraient être installés ?

M. Millot se rendra sur place. La ville vous tiendra informé, après étude, de la faisabilité des ralentisseurs.

Environnement

➤ Voie Ferrée :

M. Roques demande s'il est prévu de replanter des arbres, des sapins le long de la voie ferrée, et de remplacer les haies qui ont été retirées ?

M. Valentin relance la SNCF à ce sujet, car, il est vrai, qu'aucune réponse n'a encore été apportée.

➤ Talus de la voie ferrée :

Les talus de la voie ferrée sont en très mauvais états.

M. BOSSIS rappelle qu'après plusieurs contacts avec la SNCF pour le nettoyage des talus de la voie ferrée, qui sont restés sans réponse, et afin de donner satisfaction aux riverains, le service environnement de la commune a pris à sa charge ce nettoyage.

M. le MAIRE explique que depuis plus de deux ans, la municipalité a choisi le passage au zéro phytosanitaire. Cette politique ne sera pas remise en cause. L'utilisation d'aucun produit pesticide, herbicide et/ou nocif pour la nappe phréatique, ne peut-être qu'un plus pour la santé des personnes et des animaux.

L'entretien des espaces verts sera progressivement externalisé, ce qui permettra à la ville de changer de prestataire si leur travail ne correspond pas à notre demande.

➤ Amélioration du bruit : où en sont les pourparlers pour l'amélioration du bruit ?

M. Valentin rappelle qu'un dossier est en cours d'instruction, et que la question est complexe et à tiroirs.

Quelques éléments de réponse :

Compte-tenu des travaux de rénovations des voies ferrées, l'impact sur le trafic, les nouveaux matériels roulants, les fréquences de circulation des rames, la ville travaille à actualiser la carte des points noirs du secteur.

L'élagage massif opéré par RFF, il y a plusieurs années, modifie également les données contextuelles.

Il n'est, d'autre part, pas prouvé que l'édification d'un mur anti-bruit soit la meilleure solution. Des riverains de la rue du Tonkin et de la Pâture craignent, en effet, que ce mur renvoie sur les habitations, les nuisances sonores également causées par le trafic routier intense dans ce secteur, (effet entonnoir).

Ce dossier est toujours d'actualité, mais il n'y a pas de solution pérenne à court terme. La question du financement des études et le coût d'un mur anti-bruit se pose.

Autre aspect plus silencieux, mais préoccupant, les vibrations qui seraient plus importantes depuis les travaux de rénovation. Cela nécessitera des expertises précises pour déterminer si les opérateurs RFF et SNCF peuvent être tenus responsables de l'augmentation des vibrations, afin que les riverains concernés puissent réclamer des dédommagements à titre individuel.

➤ La fibre optique :

M. Doll explique que le déploiement se fait en deux étapes.

La première étape est celle de la création de l'infrastructure de réseaux jusqu'aux armoires des rues. C'est la phase qu'il gère avec Orange pour toute la CCBS.

La seconde phase est commerciale, elle relève du choix fait par les opérateurs de raccorder les habitations.

Pour l'instant, seul Orange est présent sur le territoire. SFR est attendu très prochainement, FREE et les autres ne s'intéressent pas à notre territoire. Les opérateurs visent en premier lieu, les immeubles et les zones pavillonnaires. Les maisons individuelles seront traitées en dernier lieu pour des raisons évidentes de coût pour l'abonné. Il y aura d'ailleurs une participation financière demandée en fonction de l'ampleur des travaux.

Une solution existe pour regrouper plusieurs habitations d'un quartier ou d'une rue : vous adressez à Orange une demande de raccordement avec une liste des adresses concernées. Un regroupement sera toujours favorisé au regard d'un individu isolé.

III. Conclusion

L'ordre du jour étant clos, M. le Maire propose de continuer la discussion devant le verre de l'amitié.